



EN VUE

ÉPARGNE

A 60 ans, quelles priorités pour votre argent ?

Dans la dernière ligne droite de la vie active, il est indispensable de faire le point sur sa situation patrimoniale, afin d'anticiper au mieux la baisse de revenus

L'a vie change à 60 ans. Les besoins évoluent, et les ressources aussi. Il ne s'agit pas de faire le bilan de sa situation financière à 60 ans, mais de faire le point sur sa situation patrimoniale. C'est pourquoi l'Agence France Presse a lancé une enquête, afin de connaître les priorités des Français à 60 ans. Une enquête qui a été menée auprès de 1000 personnes, âgées de 60 à 70 ans, et qui a été menée dans le cadre de l'enquête « Vieillesse et argent » de l'Agence France Presse. Les résultats de cette enquête sont les suivants : les Français à 60 ans ont des priorités différentes de celles des Français à 50 ans. Les Français à 60 ans ont des priorités plus liées à la retraite et à la sécurité financière, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'investissement et à la croissance. Les Français à 60 ans ont également des priorités plus liées à la consommation et à la qualité de vie, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'épargne et à la sécurité financière.

Les Français à 60 ans ont des priorités plus liées à la retraite et à la sécurité financière, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'investissement et à la croissance. Les Français à 60 ans ont également des priorités plus liées à la consommation et à la qualité de vie, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'épargne et à la sécurité financière. Les Français à 60 ans ont des priorités plus liées à la retraite et à la sécurité financière, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'investissement et à la croissance. Les Français à 60 ans ont également des priorités plus liées à la consommation et à la qualité de vie, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'épargne et à la sécurité financière.

Les Français à 60 ans ont des priorités plus liées à la retraite et à la sécurité financière, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'investissement et à la croissance. Les Français à 60 ans ont également des priorités plus liées à la consommation et à la qualité de vie, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'épargne et à la sécurité financière.

Les priorités des Français à 60 ans

Les Français à 60 ans ont des priorités plus liées à la retraite et à la sécurité financière, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'investissement et à la croissance. Les Français à 60 ans ont également des priorités plus liées à la consommation et à la qualité de vie, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'épargne et à la sécurité financière. Les Français à 60 ans ont des priorités plus liées à la retraite et à la sécurité financière, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'investissement et à la croissance. Les Français à 60 ans ont également des priorités plus liées à la consommation et à la qualité de vie, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'épargne et à la sécurité financière.

Les Français à 60 ans ont des priorités plus liées à la retraite et à la sécurité financière, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'investissement et à la croissance. Les Français à 60 ans ont également des priorités plus liées à la consommation et à la qualité de vie, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'épargne et à la sécurité financière. Les Français à 60 ans ont des priorités plus liées à la retraite et à la sécurité financière, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'investissement et à la croissance. Les Français à 60 ans ont également des priorités plus liées à la consommation et à la qualité de vie, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'épargne et à la sécurité financière.

Les Français à 60 ans ont des priorités plus liées à la retraite et à la sécurité financière, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'investissement et à la croissance. Les Français à 60 ans ont également des priorités plus liées à la consommation et à la qualité de vie, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'épargne et à la sécurité financière. Les Français à 60 ans ont des priorités plus liées à la retraite et à la sécurité financière, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'investissement et à la croissance. Les Français à 60 ans ont également des priorités plus liées à la consommation et à la qualité de vie, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'épargne et à la sécurité financière.

Les Français à 60 ans ont des priorités plus liées à la retraite et à la sécurité financière, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'investissement et à la croissance. Les Français à 60 ans ont également des priorités plus liées à la consommation et à la qualité de vie, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'épargne et à la sécurité financière. Les Français à 60 ans ont des priorités plus liées à la retraite et à la sécurité financière, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'investissement et à la croissance. Les Français à 60 ans ont également des priorités plus liées à la consommation et à la qualité de vie, tandis que les Français à 50 ans ont des priorités plus liées à l'épargne et à la sécurité financière.

L'idéal est d'y consacrer au moins huit ans avant la date à laquelle on compte les rendements. « Il sera alors possible de profiter dans cette enveloppe pour constituer un patrimoine de retraite dans de bonnes conditions fiscales », explique Pierre Trépo, directeur commercial et ex-actuaire chez Ceteo (l'épargne des actifs, un cas de retraite après huit ans, les gains bénéficient d'un abattement de 40% avant d'être soumis à un prélèvement à la source pour les couples.

« Gestion diversifiée »

Par ailleurs, la fiscalité en cas de retraite sera dégressif de l'âge auquel l'épargne est utilisée : au moins, les rendements obtenus avant les 60 ans bénéficieront, à cet égard, d'un abattement de 40% avant d'être soumis à l'impôt. « C'est pourquoi il faut se consacrer à la construction de cette vie par avance et dès lors, une diversification est essentielle pour les rendre plus performants, permet une gestion diversifiée, elle sera disponible en cas de besoin d'un complément de revenu, par exemple, et répondra à la problématique de la transmission »,

explique Jérôme de Montgolfier, ingénieur patrimonial chez Deloitte (la banque privée).

À 60 ans, les actifs épargnants ont déjà accumulé un patrimoine important, ils le font grâce à leurs revenus professionnels mais aussi en raison d'un héritage. L'urgence consiste pour eux à réfléchir sur la répartition de leur patrimoine réparti entre la problématique de la retraite, l'impact de l'impôt et la vie d'un patrimoine transmissible avant la retraite.

« Mais, à 60 ans, leur taux d'imposition est très élevé car ils ne bénéficient plus des parts fiscales de leurs enfants désormais indépendants. Les loyers perçus subissent donc au minimum 47,5% d'imposition, voire plus, en fonction de la tranche marginale d'imposition », explique Guillaume Eyssette, fondateur du cabinet de gestion de patrimoine Gefinéo.

« L'objectif est de constituer un patrimoine avant la retraite », explique Jérôme de Montgolfier.

« Il faut une allocation d'actifs répartis entre, en outre, pour le cas et la gestion après

la date de la retraite. L'idéal est de constituer un patrimoine avant la date à laquelle on compte les rendements. « Il sera alors possible de profiter dans cette enveloppe pour constituer un patrimoine de retraite dans de bonnes conditions fiscales », explique Pierre Trépo, directeur commercial et ex-actuaire chez Ceteo (l'épargne des actifs, un cas de retraite après huit ans, les gains bénéficient d'un abattement de 40% avant d'être soumis à un prélèvement à la source pour les couples.

« Gestion diversifiée »

**L'IDÉAL, POUR
UN CONTRAT
ASSURANCE-VIE,
F D'Y SOUSCRIRE
MOINS HUIT ANS
AVANT LE DÉPART
À LA RETRAITE**